

COMMENT RESERVER SES BOXES ?

- ⇒ Toutes les réservations de boxes et/ou parcelles se font sur le site : <https://opendefrance.ffe.com>
- ⇒ Pensez à avoir suffisamment d'argent sur votre compte SIF avant de commencer vos réservations car des **arrhes** de 50€ par boxe, 50€ par parcelle ainsi que 10€ de frais de dossier vous seront automatiquement prélevés à la réservation.

1^{ère} Etape - Rentrer votre code adhérent

2^{ème} Etape - Accéder au bon de réservation



CHAMPIONNATS DE FRANCE

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

ACTUALITÉS

VIDÉOS 2018

BOXES

RÈGLEMENT

PLANNING

EXPOSANTS

PLANS

TARIFS

PRESSE

FAQ

STATISTIQUES

ANIMATIONS

ARCHIVES



Boxes

PONEYS

CLUBS

Réservation des boxes et parcelles

Accéder au bon de réservation
Accéder au bon d'annulation

à partir du 11 avril 2019 à 20h

Règlement intérieur

Télécharger

Télécharger

> TUTORIEL : "Comment réserver ses boxes ?"

COMMENT RESERVER SES BOXES ?

3^{ème} Etape - Remplir le bon de réservation et valider

Informations personnelles

- Attention à bien remplir toutes les cases suivies d'un astérisque sinon vous ne pourrez pas valider votre réservation (attention lors du remplissage automatique des champs pensez à bien vérifier la concordance des données)



CHAMPIONNATS DE FRANCE

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION



Boxes

Réservation de boxes et parcelles - Championnats Poneys

Pour obtenir votre bon de réservation, remplissez le formulaire ci-dessous et cliquez sur « Valider pour créer le bon de réservation ».

À la page suivante, téléchargez le bon pour l'imprimer et envoyez-le à GENERALI OPEN DE FRANCE – Parc équestre – 41600 Lamotte-Beuvron accompagné d'un chèque du montant concerné à l'ordre de FFE.

Code adhérent FFE *	
Numéro de licence	
Nom *	
Prénom *	
Téléphone fixe *	
Téléphone mobile du responsable sur le site *	
E-mail *	
Adresse où vous sera envoyé le courrier de confirmation *	
Code postal *	
Ville *	

COMMENT RESERVER SES BOXES ?

- Attention à bien vérifier toutes vos informations car la FFE s'en servira pour vous contacter et vous envoyer les documents nécessaires à votre arrivée sur le Parc Equestre
- ⇒ Pensez à bien nous indiquer les coordonnées téléphoniques et le nom de la personne qui sera sur le site et que l'on pourra contacter en cas de besoin

Etalons

- Pour les étalons, si vous remplissez la case prévue à cet effet, vous vous engagez à ce que votre étalon soit séparé du reste de la cavalerie pour qu'il soit logé dans les boxes rouges (en dur)
- ⇒ Si vous avez des **demandes particulières** concernant l'emplacement de votre/vos étalon(s), n'hésitez pas à nous le signaler dans la case « commentaire »

Nombre d'étalons prévus sur le site

Attention, pour les boxes rouges, le fait de signaler des étalons vaut acceptation de leur éventuelle séparation du reste de la cavalerie. Dans le cas contraire indiquez simplement leur présence dans les commentaires.

Lieu d'hébergement des cavaliers

Regroupement CRE/CDE ☐

Commentaire

COMMENT RESERVER SES BOXES ?

Attelage

Pour les personnes possédants un attelage, merci de cocher la case « attelage » afin de vous regrouper et de faciliter vos déplacements.

Lieu d'hébergement des cavaliers

Attelage

☒

Regroupement CRE/CDE

☐

Petits conseils

⇒ Si vous souhaitez un **regroupement** avec d'autres écuries de votre **CRE**, n'hésitez pas à nous le signaler en cochant la case prévue à cet effet

Et ajouter dans la case commentaire le nom de votre CRE.

Nombre d'étalons prévus sur le site

Attention, pour les boxes rouges, le fait de signaler des étalons vaut acceptation de leur éventuelle séparation du reste de la cavalerie.
Dans le cas contraire indiquez simplement leur présence dans les commentaires.

Lieu d'hébergement des cavaliers

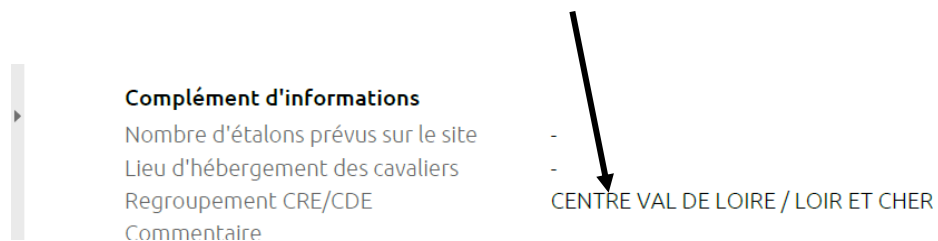
Regroupement CRE/CDE

☒

Commentaire

COMMENT RESERVER SES BOXES ?

⇒ Rendu final une fois le bon de réservation imprimé



Complément d'informations

Nombre d'étalons prévus sur le site -

Lieu d'hébergement des cavaliers -

Regroupement CRE/CDE

Commentaire

CENTRE VAL DE LOIRE / LOIR ET CHER

⇒ Si vous souhaitez un **regroupement avec un club en particulier**, n'hésitez pas à nous le préciser dans la case « commentaire » en indiquant le nom exact du club et son numéro de code adhérent (compte SIF)

Attention, pour les boxes rouges, le fait de signaler des étalons vaut acceptation de leur éventuelle séparation du reste de la cavalerie.
Dans le cas contraire indiquez simplement leur présence dans les commentaires.

Lieu d'hébergement des cavaliers

Regroupement CRE/CDE

☐

Commentaire

Regroupement avec le Centre Équestre xxxxxxx
compte SIF xxxxxxxx

COMMENT RESERVER SES BOXES ?

- ⇒ Si vous avez une demande particulière concernant votre **emplacement de boxes et/ou parcelles**, pensez à nous le préciser dans la case « commentaire » et nos services feront le maximum pour y répondre favorablement.



Regroupement CRE/CDE ☐

Commentaire

Préférence pour les boxes et/ou les parcelles
Bleus (ou Verts ou Roses ou Rouges)

- ⇒ N'hésitez pas à nous indiquer votre lieu d'hébergement car dans les cas où vous logeriez à l'extérieur, la localisation de votre logement pourra nous aider à attribuer les boxes sur le Parc de façon à ce que l'accès à votre entrée soit la plus simple pour vous.



Dans le cas contraire indiquez simplement leur présence dans les commentaires.

Lieu d'hébergement des cavaliers

Nouan le Fuzelier

Regroupement CRE/CDE ☐

COMMENT RESERVER SES BOXES ?

Réservations des boxes et/ou parcelles et branchements électriques

1. **Indiquez les quantités** de boxes et/ou parcelles et branchements électriques que vous souhaitez.
2. Si vous souhaitez régler la totalité de la réservation via votre compte SIF, cocher la cas « Paiement immédiat de la totalité par débit du compte SIF »
3. Avant toute validation, vous devez cocher la case « **j'accepte les conditions de vente** ».
4. Puis VALIDEZ

	Prix unitaire TTC	Nombre	Prix total
Box du 05/07 au 14/07	155,00 €		0,00 €
Box supplémentaire pour la nuit du 04/07 au 05/07	25,00 €		0,00 €
Parcelle seule du 05/07 au 14/07	115,00 €		0,00 €
Parcelle avec poney(s) du 05/07 au 14/07	115,00 €		0,00 €
Frais de dossier	10,00 €		10,00 €
Sous total 1 <i>exclusivement réservé aux membres de la FFE, exonéré de TVA conformément à l'article 201-7-1^{er} a du CGI</i>			10,00 €
Branchement électrique 1,5 KW sur parcelle	95,00 €		0,00 €
Branchement électrique 1,5 KW sur parking des boxes pour camions	95,00 €		0,00 €
Branchement électrique 1,5 KW sur parking des boxes pour camping-cars	95,00 €		0,00 €
Sous total 2			0,00 €
<i>dont TVA 20% sur branchement électrique TVA payée sur les encaissements</i>			<i>0,00 €</i>
Prix total (1+2)			10,00 €
Montant prélevé sur le compte SIF (arrhes)			10,00 €
Montant à régler sous 8 jours par chèque bancaire à l'ordre de FFE			0,00 €
☐ Paiement "immédiat" de la totalité par débit du compte SIF			
☐ J'accepte les conditions de vente			

* Champ obligatoire

Restez connectés



COMMENT RESERVER SES BOXES ?

5. Dans le cas où vous n'auriez pas renseigné les cases concernant les **branchements électriques**, une fenêtre POP UP s'ouvrira automatiquement au moment de la validation.

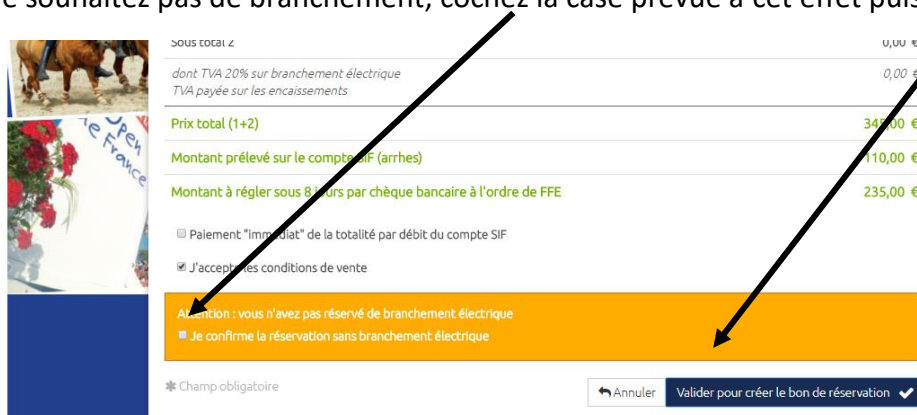


The screenshot shows a reservation form with a warning popup. The popup is orange and contains the text: "Attention : vous n'avez pas réservé de branchement électrique" and a checkbox "Je confirme la réservation sans branchement électrique". An arrow points from the text "branchements électriques" in the instruction above to the checkbox. The form also displays the following information:

Description	Montant
Prix total (1+2)	345,00 €
Montant prélevé sur le compte SIF (arrhes)	110,00 €
Montant à régler sous 8 jours par chèque bancaire à l'ordre de FFE	235,00 €

Below the table, there are two checkboxes: " Paiement 'immédiat' de la totalité par débit du compte SIF" (unchecked) and " J'accepte les conditions de vente" (checked). At the bottom, there is a blue button "Annuler" and a dark blue button "Valider pour créer le bon de réservation" with a checkmark icon.

6. Si vous ne souhaitez pas de branchement, cochez la case prévue à cet effet puis validez à nouveau



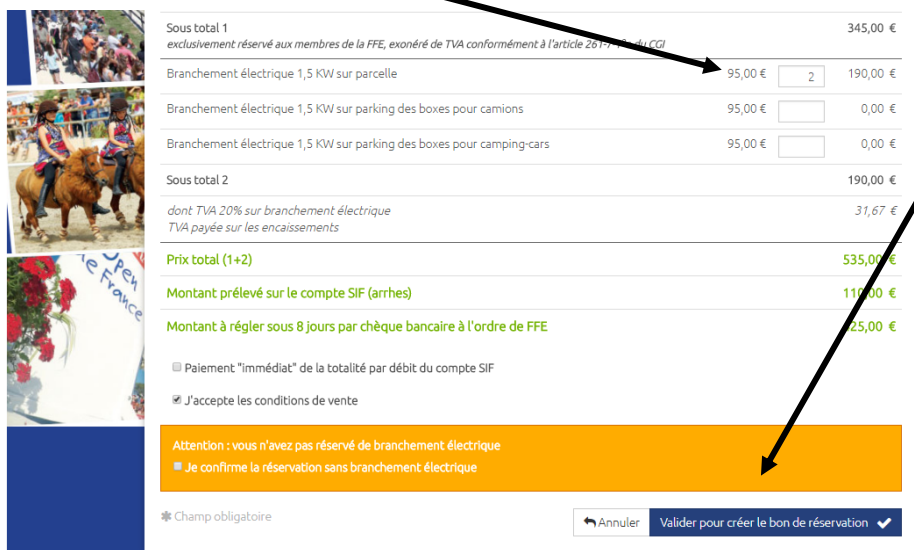
The screenshot shows the same reservation form as in step 5, but with the checkbox "Je confirme la réservation sans branchement électrique" checked. An arrow points from the instruction above to this checkbox. The form also displays the following information:

Description	Montant
Sous total	0,00 €
dont TVA 20% sur branchement électrique TVA payée sur les encaissements	0,00 €
Prix total (1+2)	345,00 €
Montant prélevé sur le compte SIF (arrhes)	110,00 €
Montant à régler sous 8 jours par chèque bancaire à l'ordre de FFE	235,00 €

Below the table, there are two checkboxes: " Paiement 'immédiat' de la totalité par débit du compte SIF" (unchecked) and " J'accepte les conditions de vente" (checked). At the bottom, there is a blue button "Annuler" and a dark blue button "Valider pour créer le bon de réservation" with a checkmark icon.

COMMENT RESERVER SES BOXES ?

⇒ Si vous avez oublié de réserver, indiquez le nombre de branchements souhaités puis validez à nouveau



The screenshot shows a reservation form with the following details:

Sous total 1 <i>exclusivement réservé aux membres de la FFE, exonéré de TVA conformément à l'article 261-2 du CGI</i>	345,00 €
Branchement électrique 1,5 KW sur parcelle	95,00 € 2 190,00 €
Branchement électrique 1,5 KW sur parking des boxes pour camions	95,00 € 0,00 €
Branchement électrique 1,5 KW sur parking des boxes pour camping-cars	95,00 € 0,00 €
Sous total 2	190,00 €
dont TVA 20% sur branchement électrique TVA payée sur les encaissements	31,67 €
Prix total (1+2)	535,00 €
Montant prélevé sur le compte SIF (arrhes)	110,00 €
Montant à régler sous 8 jours par chèque bancaire à l'ordre de FFE	425,00 €

☐ Paiement "immédiat" de la totalité par débit du compte SIF
☒ J'accepte les conditions de vente

Attention : vous n'avez pas réservé de branchement électrique
☒ Je confirme la réservation sans branchement électrique

* Champ obligatoire

Branchements électriques

- **Branchements électriques sur parcelle** = Pour tous les types de véhicules qui stationneront sur la parcelle de camping (Camions, Camping-car, Caravane...)
- **Branchements électriques sur parking pour camions** = Pour tous les camions qui stationneront sur les parkings des boxes
- **Branchements électriques sur parking pour camping-cars** = Pour tous les camping-cars qui stationneront sur les parkings des boxes

COMMENT RESERVER SES BOXES ?



4^{ème} Etape - Imprimer ou télécharger le bon de réservation

La commande validée, vous pouvez maintenant télécharger votre bon de réservation



CHAMPIONNATS DE FRANCE

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

ACTUALITÉS

VIDÉOS 2018

BOXES

RÈGLEMENT

PLANNING

EXPOSANTS

PLANS

TARIFS

PRESSE

FAQ

STATISTIQUES

ANIMATIONS

ARCHIVES



Boxes

Réservation de boxes et parcelles - Championnats Poneys

Imprimez le bon de réservation et envoyez-le à l'adresse suivante accompagné d'un chèque à l'ordre de FFE

GENERALI OPEN DE FRANCE

Parc équestre

41600 Lamotte-Beuvron

Attention, la réservation sera prise en compte seulement à réception du chèque.

[Rubrique Boxes](#) |

[Déconnexion](#)

Télécharger mon bon de réservation

Le chargement peut prendre quelques secondes

Restez connectés



COMMENT RESERVER SES BOXES ?

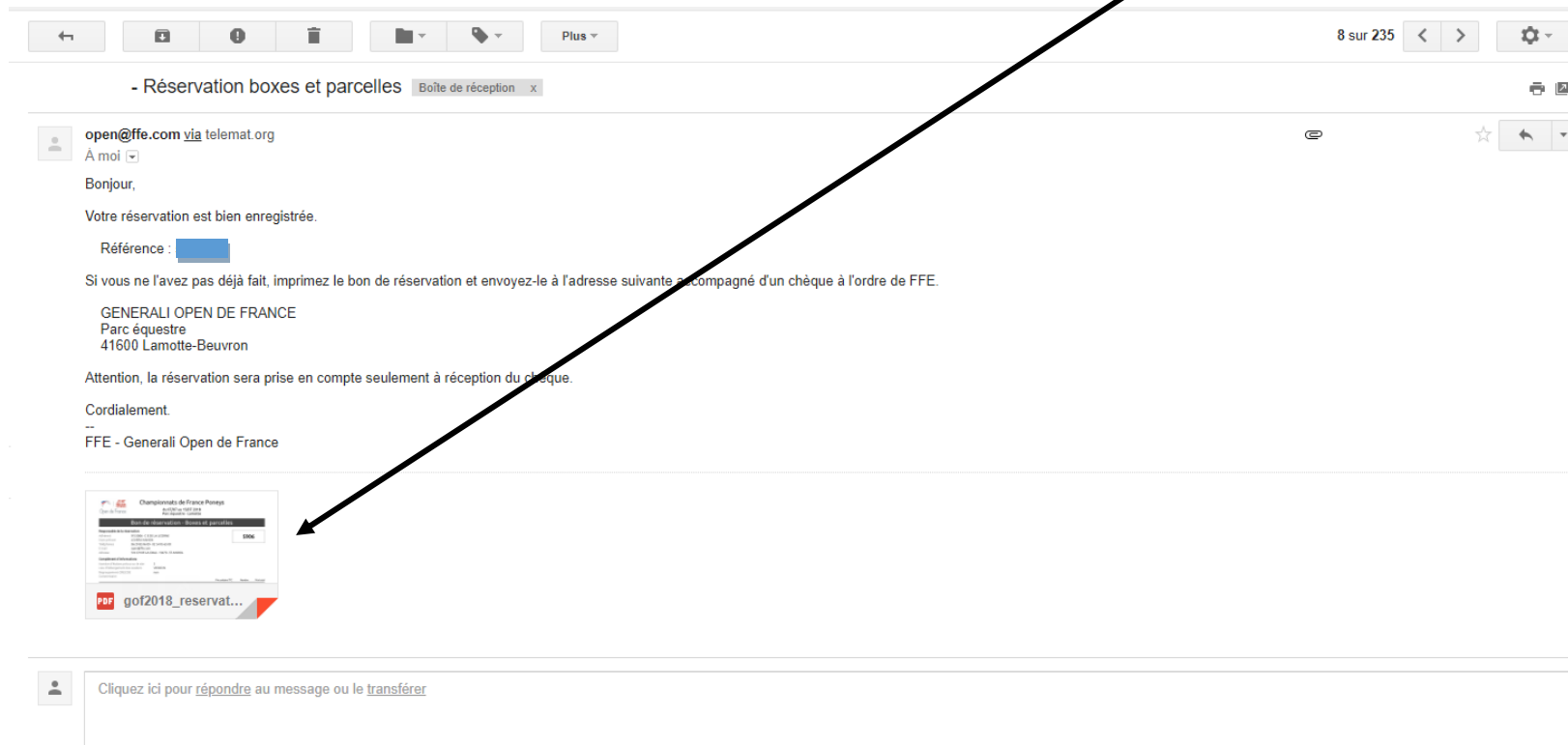
Un mail de confirmation vous sera envoyé sur l'adresse mail renseigné qui vous indiquera l'état de votre réservation.

Dans ce cas-là, il faudra seulement nous renvoyer votre bon de réservation rempli et signé par courrier postal à l'adresse suivante

Generali Open de France - Parc Equestre Fédéral – 41600 – LAMOTTE BEUVRON ou par mail à **open@ffe.com**



Si vous n'avez pas téléchargé votre bon de réservation dès la réservation, vous devriez recevoir un mail avec ce dernier en pièce jointe sur l'adresse que vous avez indiqué au moment de la réservation



COMMENT RESERVER SES BOXES ?

Rappel : Votre réservation sera **définitivement prise en compte par la FFE** à réception du **bon de réservation signé** et du **chèque** SAUF si vous avez choisi le paiement de la totalité par compte SIF

Le solde de la facture (= montant total – les arrhes prélevées sur le compte SIF) devra être envoyé par chèque accompagné de votre bon de réservation rempli et signé à l'adresse suivante :



Generali Open de France - Parc Equestre Fédéral – 41600 – LAMOTTE BEUVRON

→ Les chèques seront encaissés **après la clôture des engagements.**

Vous avez également la possibilité de régler le **montant global de la facture**, au moment de la réservation, directement **via le compte SIF**, en cliquant sur la case prévue à cet effet

Sous total 2	0,00 €
dont TVA 20% sur branchement électrique	0,00 €
TVA payée sur les encaissements	
Prix total (1+2)	655,00 €
Montant prélevé sur le compte SIF (arrhes)	260,00 €
Montant à régler sous 8 jours par chèque bancaire à l'ordre de FFE	395,00 €

☐ Paiement "immédiat" de la totalité par débit du compte SIF

Attention : vous n'avez pas réservé de branchement électrique

☐ Je confirme la réservation sans branchement électrique

* Champ obligatoire

Annuler Valider pour créer le bon de réservation ✓

COMMENT RESERVER SES BOXES ?

Liste d'attente

Pour rappel, les réservations sont prises en compte en fonction de la date et de l'heure de validation de la réservation sur internet et sont définitivement validées à réception du chèque de solde

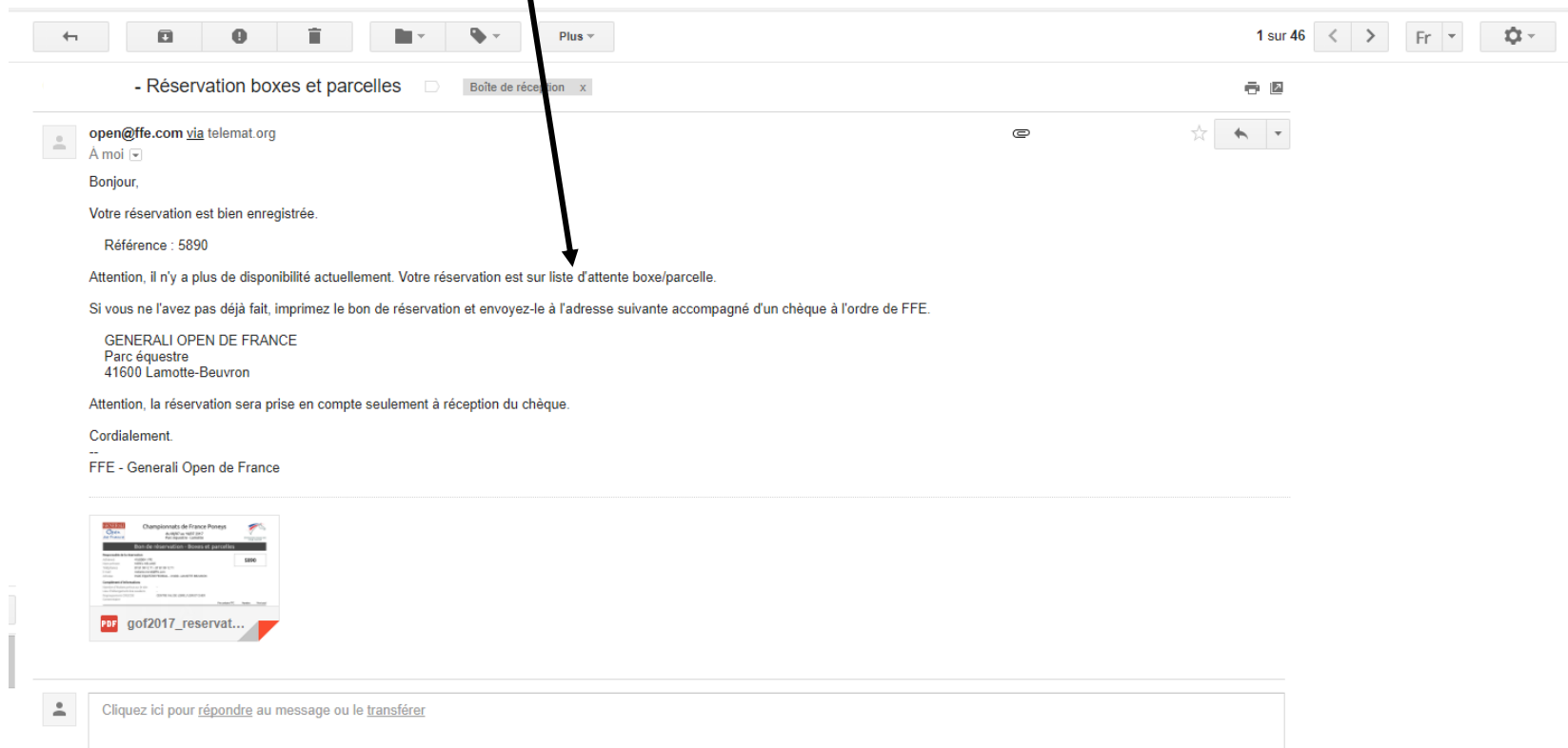
- ⇒ Si vous recevez un **message de liste d'attente**, c'est que nous n'avons actuellement plus de boxes ou/et parcelles de disponibles sur le site



The screenshot displays the 'CHAMPIONNATS DE FRANCE' website for the 'FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION'. The left sidebar contains a menu with items: ACTUALITÉS, VIDÉOS 2018, BOXES, RÉGLEMENT, PLANNING, EXPOSANTS, PLANS, TARIFS, PRESSE, FAQ, STATISTIQUES, ANIMATIONS, and ARCHIVES. The main content area is titled 'Boxes' and includes a sub-header 'Réservation de boxes et parcelles - Championnats Poneys'. Below this, a text box instructs users to print the reservation form and send it to the address: GENERALI OPEN DE FRANCE, Parc équestre, 41600 Lamotte-Beuvron. A button labeled 'Télécharger mon bon de réservation' is visible. The footer contains social media links and various partner logos.

COMMENT RESERVER SES BOXES ?

→ Vous serez immédiatement averti par mail



⇒ Si des places se libèrent vous serez immédiatement avertis **par mail ou par téléphone**

Dans le cas où vous seriez sur liste d'attente, les 50€ d'arrhes par boxe et par parcelle ne vous seront pas prélevées automatiquement sur le compte SIF mais seront à régler par chèque en même temps que le solde de la réservation dans le cas où une place se libèrerait.

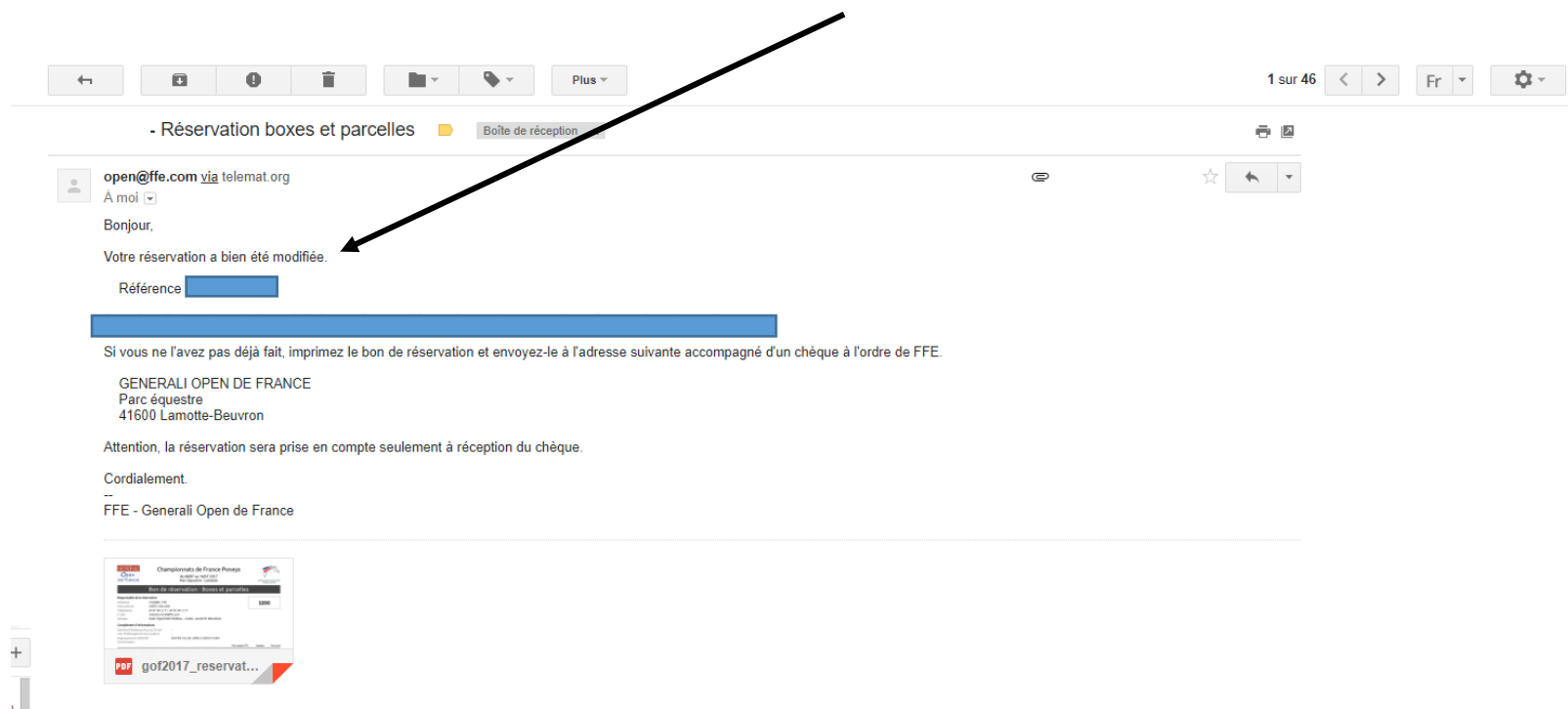
⇒ Le chèque ne sera encaissé que si la FFE est en mesure de vous fournir des boxes sur le site du Parc Equestre. *Dans le cas où la FFE ne serait pas dans la capacité de pouvoir vous loger sur le site, votre réservation sera **intégralement remboursée***

COMMENT RESERVER SES BOXES ?

Modification du bon de réservation

- ⇒ Si vous voulez **rajouter ou annuler des produits** (boxes – boxes pour 1 nuit supplémentaire – parcelles – branchements) il vous suffit d'accéder au **bon de modification** et de rectifier en indiquant dans les cases la quantité que vous souhaitez ajouter ou annuler puis de valider.

Comme pour la réservation initiale, vous recevrez un mail vous indiquant que votre modification a bien été enregistré



Les quantités supplémentaires seront prises en compte uniquement à **réception du nouveau bon de réservation signé et du nouveau règlement et en fonction des disponibilités**

COMMENT RESERVER SES BOXES ?



Pour des raisons de simplicité au niveau comptable, nous vous conseillons vivement de refaire **un chèque global** avec le nouveau montant de votre réservation qui apparaîtra sur votre **nouveau bon de réservation** que vous pourrez télécharger après la validation de votre nouvelle commande.

A réception de ce dernier, votre chèque initial vous sera retourné.

Dans le cas d'une modification vous avez également la possibilité de procéder au règlement du surplus directement via le compte SIF en cochant la case prévue à cet effet.

POUR RAPPEL :

Modalités d'annulations semaine Poneys

Les annulations de boxes ou de parcelles sont acceptées **jusqu'au mardi 11 juin à midi**.

Les 50€ d'arrhes par box ne sont pas remboursables, sauf, dans le cas exclusif ou la FFE ne pourrait honorer la réservation.

Les annulations après clôture ne feront l'objet d'aucun remboursement quelle qu'en soit la cause.

Modalités d'annulations semaine Clubs

Les annulations de boxes ou de parcelles sont acceptées **jusqu'au mardi 25 juin à midi**.

Les 50€ d'arrhes par box ne sont pas remboursables, sauf, dans le cas exclusif ou la FFE ne pourrait honorer la réservation.

Les annulations après clôture ne feront l'objet d'aucun remboursement quelle qu'en soit la cause.



COMMENT RESERVER SES BOXES ?

Fin avril / début mai, vous pourrez consulter l'état des réservations sur le site du Generali Open de France dans la rubrique « Boxes ».

BOXES

PONEYS semaine du 08 au 16 juillet

- > Boxes, parcelles et branchements électriques : tarifs et règlement intérieur
- > Procédure de réservations de boxes et parcelles
- > Accéder au bon de réservation
- > Accéder au bon d'annulation
- > État des réservations 13/06

CLUBS semaine du 22 au 30 juillet

- > Boxes, parcelles et branchements électriques : tarifs et règlement intérieur
- > Procédure de réservations de boxes et parcelles
- > Accéder au bon de réservation
- > Accéder au bon d'annulation
- > État des réservations 27/06

Rejoignez-nous sur facebook.com/Generali Open de France

Fédération Française Équitation

PARC de la Vallée de la Loire

GENERALI

Centre-Vallée de la Loire

le Val de Loire

Amarok Volkswagen Pick-Up

- ⇒ Ce document PDF contient tous les clubs qui seront **logés sur le site** avec le récapitulatif des quantités et des produits réservés
- ⇒ Les clubs sont identifiés et triés par leur **code adhérent**
- ⇒ Ce document sera **mis à jour régulièrement** en fonction de l'évolution des réservations



COMMENT RESERVER SES BOXES ?

Derniers conseils

Avant de procéder à la réservation de boxes, n'hésitez pas à consulter :

⇒ **Le règlement intérieur** relatif à la location des boxes et des parcelles

The screenshot shows the 'Open de France' website header with logos for 'Open de France' and 'GENERALI'. The main title is 'CHAMPIONNATS DE FRANCE' by the 'FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION'. A left sidebar contains a menu with items: ACTUALITÉS, VIDÉOS 2018, BOXES, RÈGLEMENT, PLANNING, EXPOSANTS, PLANS, TARIFS, PRESSE, FAQ, STATISTIQUES, ANIMATIONS, and ARCHIVES. The main content area features a 'Boxes' section with a horse image. Below this is a table with two columns: 'PONEYS' (blue) and 'CLUBS' (red). The 'PONEYS' column has links for 'Réservation des boxes et parcelles' and 'Règlement intérieur', both with 'Télécharger' buttons. The 'CLUBS' column has a link for 'Accéder au bon de réservation' with a 'Télécharger' button, and a note 'à partir du 11 avril 2019 à 20h'. A link '> TUTORIEL : "Comment réserver ses boxes ?"' is at the bottom. Two black arrows originate from the text 'Le règlement intérieur' above: one points to the 'Règlement intérieur' link in the PONEYS column, and the other points to the 'Télécharger' button for the 'Accéder au bon de réservation' link in the CLUBS column.

	PONEYS	CLUBS
Réservation des boxes et parcelles	Accéder au bon de réservation Accéder au bon d'annulation	à partir du 11 avril 2019 à 20h
Règlement intérieur	Télécharger	Télécharger

> TUTORIEL : "Comment réserver ses boxes ?"

⇒ **Pensez à conserver vos bons de réservations qui vous serviront de justificatifs comptables**